

le **18-81**

Magazine d'information

du Service départemental d'incendie et de secours du Tarn

Février 2014 - n°35



CIS Sorèze :
une femme nommée chef de centre

Le SDIS du Tarn sur les réseaux sociaux



Les techniques de communication sont en perpétuelle évolution. Désormais, les réseaux sociaux constituent un vecteur privilégié pour publier de l'information. C'est à ce titre que le SDIS du Tarn a ouvert une page Facebook et un compte Twitter. En complément du site Internet www.sdis81.fr, ces nouveaux supports vous proposent de suivre notre activité. Interventions marquantes, cérémonies, événements sportifs, exercices/manoeuvres, etc... , vous attendent :

- sur Facebook : cliquer sur  de la page SDIS 81. Vous serez ainsi alerté des dernières actualités publiées sur le site Internet.
- sur Twitter : cliquer sur  pour être informé instantanément de l'actualité du SDIS 81.

Projet d'établissement

Issu d'un long travail d'échanges et de concertation avec l'ensemble des acteurs du SDIS (personnels, partenaires sociaux et élus) et des partenaires tels que la Préfecture, le Conseil général, le comptable public, les services publics, les maires, les SDIS limitrophes, les organes de presse..., ce document, validé par le conseil d'administration du SDIS le 15 novembre 2013, fixe les objectifs et les axes stratégiques à suivre durant les 5 années à venir. Les éléments fondateurs fixés dans le cadre du projet d'établissement et les objectifs définis ont conduit le SDIS à faire évoluer l'organigramme.

Parallèlement, une réflexion a été menée sur les valeurs portées par le SDIS du Tarn : **Engagement**, **Cohésion** et **Efficacité** guident désormais les actions de chacun au quotidien.

Retrouver sur Intranet la brochure de présentation du projet d'établissement dans : *Documentation administrative/Administration/Projet d'établissement*



EN BREF

■ II COMMISSIONS

Proposées lors des travaux du séminaire relatif au projet d'établissement des 22 et 23 mars 2013, des commissions ont été créées. Outre la commission médicale déjà existante, ont été mises en place :

- la commission «doctrine opérationnelle», ayant pour but de valider les procédures et les doctrines opérationnelles ;
- la commission «système d'information», chargée de suivre l'exécution du Schéma Directeur des Systèmes d'Information et de veiller au bon déroulement de l'ensemble des projets liés aux Systèmes d'Information au sein du SDIS 81 ;
- la commission «projet d'établissement», ayant pour but d'assurer le suivi du projet d'établissement 2013 - 2018 ;
- la commission «indemnités»,
- la commission «volontariat», ayant pour but de coordonner toutes les actions en faveur du volontariat.

Pour chacune d'elles, vous retrouverez tous les comptes-rendus de réunion sur Intranet : *Documentation administrative/Commissions-Comités*

■ II PÉRIODE DE RÉSERVE ÉLECTORALE

La période de réserve précédant les élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars prochains est fixée par le Ministère de l'Intérieur du dimanche 02 mars inclus au dimanche 30 mars inclus. En conséquence, il est demandé de s'abstenir de participer à toute manifestation ou cérémonie publique pendant les périodes fixées.

Statistiques opérationnelles 2013

Avec 19 839 interventions réalisées, le bilan de l'année 2013 montre une diminution sensible de l'activité opérationnelle du service départemental d'incendie et de secours du Tarn. Elle se présente sous deux aspects :

- une part pérenne de baisse du nombre d'interventions majoritairement induite par l'application de la convention SAP/AMU au plan départemental depuis le 1^{er} janvier, qui a conduit une répartition des missions de secours à personnes plus en conformité avec les textes ;

- une part aléatoire de baisse d'activité dans les domaines de l'incendie (en particulier sur les feux de végétation) et des opérations diverses (un seul événement de type intempéries significatif durant l'année). Cette dernière part étant dépendante d'aléas non maîtrisables, il n'est pas exclu que l'année 2014 connaisse une augmentation dans ces domaines.

Si la grande majorité des interventions du SDIS a été logiquement effectuée sur le territoire départemental, l'application des conventions d'assistance mutuelle signées avec les SDIS limitrophes ont amené les sapeurs-pompiers tarnais à intervenir à 145 reprises à l'extérieur du département. A ce chiffre, s'ajoutent deux colonnes de renforts : une au profit du Calvados en mars suite à un épisode neigeux et une au profit des Hautes-Pyrénées en juin consécutivement à de graves inondations.

	2010	2011	2012	2013	Variation 2012/2013
Secours à personnes	15 937	16 956	17 201	14 559	- 15.36 %
Accidents voie publique	1 926	1 947	1 700	1 746	+2.71 %
Feux	1 643	1 781	1 726	1 453	- 15.82 %
Opérations diverses	1 836	2 173	2 252	2 081	- 7.59 %
TOTAL INTERVENTIONS	21 342	22 857	22 879	19 839	- 13.29 %



© SDIS81/Cellule photo/SGT Y. DEFINGS

15 décembre 2013 - Saint-Gauzens

Une maison en construction détruite par un incendie

28 sapeurs-pompiers des CIS Graulhet, Lavaur, et Saint-Sulpice sont intervenus pour l'incendie d'une maison d'habitation en bois, en cours de construction.

Le feu, parti de la chaufferie, s'est propagé aux combles ainsi qu'aux murs couverts de paille. 2 FPT, 1 CCFS, 1 moyen aérien, 1 VSAV, 1 infirmière et 1 chef de groupe étaient présents. Le feu a ainsi pu être rapidement maîtrisé. Une personne, incommodée par les fumées, a été transportée à l'hôpital de Lavaur pour un bilan complémentaire.



© SDIS81/Cellule photo/LTN Th. Bourreau



© SDIS81/Cellule photo/LCL L. Thiel



© SDIS81/Cellule photo/ADC Ph. Juan

23 janvier 2014 - Labruguière

Sauvetage d'animal

Les sapeurs-pompiers du CIS Labruguière, renforcés par l'équipe nautique du CSP Castres, sont intervenus en milieu d'après-midi pour sortir des eaux du Thoré deux moutons en détresse. L'un d'eux a réussi à sortir de la rivière par ses propres moyens tandis que l'autre, une brebis en gestation, a nécessité l'intervention des plongeurs.

Étaient présents : 1 CCF, 1 VPL, 1 bateau et 1 chef de groupe.



© SDIS81/Cellule photo/ADC Ph. Juan

03 février 2014 - Castres

Effondrement d'une habitation

En fin de matinée, les sapeurs-pompiers du CSP Castres ont été appelés pour l'effondrement d'un mur mitoyen d'une habitation en cours de démolition. L'équipe SD est intervenue pour sécuriser le bâtiment. Étaient présents : 1 FPTL, 1 CESD, 1 VSAV SSO, 1 chef de groupe et 1 chef de colonne.

08 janvier 2014 - Cadalen

Deux feux de hangars agricoles

Dans la nuit, deux hangars agricoles de la commune de Cadalen et distants de 7 kilomètres sont partis en fumée à trois heures d'intervalle.

Sur le premier incendie, 26 sapeurs-pompiers se sont rendus sur les lieux avec 2 FPT, 1 CCFS, 1 CBEA, 1 VSAV SSO, 1 VTU, LECL, 1 Infirmière, 1 chef de groupe et 1 chef de colonne.

Sur le deuxième incendie, 24 sapeurs-pompiers ont été engagés avec 2 FPT, 2 CCEM, 1 CBEA, 1 VTP, LECL, 1 chef de groupe et 1 chef de colonne.

Les deux hangars d'une superficie de 800 m² chacun et contenant des balles de luzerne, différents engrais, des silos à grain et des engins agricoles ont été détruits par les flammes.

Exercice NOVI réalisé à Saint-Sulpice

14 centres de secours, 11 véhicules d'interventions et 79 sapeurs-pompiers ont participé à un exercice NOVI (NOMbreuses Vltimes) le 11 décembre dernier sur la commune de Saint-Sulpice.

Le scénario prévoyait la prise en charge des victimes d'un accident entre une voiture et un bus de transport d'enfants à proximité d'un passage à niveau. Organisée en soirée et en période hivernale, la manoeuvre a permis de tester la mise en oeuvre des dispositions prévues dans le plan NOVI : le matériel (éclairage, chauffage du PMA, ...), la prise en charge des impliqués indemnes, ...

L'implication de tous (sapeurs-pompiers des centres de secours, chaîne de commandement, service santé, jeunes-sapeurs pompiers qui jouaient le rôle des victimes dans le bus) a largement contribué à la pleine réussite de cet exercice de grande ampleur.

Retrouvez l'intégralité du reportage photo sur www.sdis81.fr dans la rubrique Médiathèque



© SDIS81/Cellule photo/Expert S. Subreville

■ ■ ■ Bascule en Gestion Individuelle Centralisée pour 13 centres de secours



En juin 2014, 6 centres de secours du département ont basculé au nouveau système de gestion de la disponibilité de leurs sapeurs-pompiers. 13 nouveaux centres vont passer en GIC au printemps 2014 : Carmaux, Dourgne, Graulhet, Labastide-Rouairoux, Lacaune, Lavaur, Lacrouzette, Mazamet, Murat, Puylaurens, Réalmont, Saint-Sulpice et Vaour.

■ ■ ■ Fin de la spécialité radiologique dans le département

Depuis le 1^{er} janvier 2014 et suite à la révision du SDACR, il a été mis fin à la spécialité RAD. L'équipe Risques Technologiques (RT) départementale est désormais composée uniquement de sapeurs-pompiers titulaires de la spécialité Risques Chimiques (RCH). Les levées de doute en matière de RAD restent toutefois possibles.

■ ■ ■ Intoxication au monoxyde de carbone



Lors d'une intervention du mois de novembre dernier, 3 sapeurs-pompiers partent à bord d'un VSAV pour secours à personne (victime inconsciente).

A l'arrivée sur les lieux, l'équipage du VSAV, muni du sac prompt secours avec le détecteur CO, passe le pas de porte. L'alarme du détecteur se déclenche avec un relevé à 267 ppm. Les 7 personnes présentes dans l'habitation sont immédiatement évacuées.

Encore une fois, la présence du détecteur CO sur le sac prompt secours a évité une intoxication pour les premiers intervenants. Cet appareil est primordial pour la protection des sapeurs-pompiers.



Les boissons énergisantes

Une boisson énergisante permet de donner à son consommateur un regain d'énergie grâce aux différents ingrédients stimulants la composant. Elle est souvent confondue avec une boisson énergétique, qui elle est une boisson créée pour les sportifs qui ne contient pas d'excitants, seulement des apports énergétiques en glucose et minéraux.



Que boit-on exactement ?

C'est un mélange d'eau gazéifiée, de composants excitants comme la caféine (amenée par le Guarana, plante contenant le plus haut taux de caféine au monde), la taurine ou encore le glucuronolactone, des vitamines et des sucres pour la majorité édulcorés.

Pour 250 ml de cette boisson, on a environ :

- 80 mg de caféine, et cela peut monter jusqu'à 120 mg selon la marque ;
- 1000 mg de taurine ;
- 600 mg de glucuronolactone.

Les doses contenues dans ces boissons sont largement supérieures à ce que le corps peut absorber !

Pour 250 ml, on va jusqu'à 5 fois plus de taurine dans le corps, et 500 fois plus de glucuronolactone !

Quelles sont les incidences sur la santé ?

Jusqu'en 2004, en France, ces boissons étaient classifiées parmi les produits dopants. À ce jour, elles restent médicalement déconseillées aux enfants et aux adolescents au regard des effets secondaires qu'elles ont sur la santé.

Au niveau cardiaque : comme ces boissons sont bourrées d'excitants, cela peut, à forte dose, créer des troubles du rythme cardiaque (tachycardie, hypertension artérielle) et augmenter le risque de maladies cardia-vasculaires. Ce risque est majoré lors de l'effort physique.

Au niveau rénal : la boisson énergisante est souvent associée à la pratique sportive, mais la caféine et la taurine, plutôt que de réhydrater le corps, ont l'effet inverse. La déshydratation, si elle est prolongée et intense peut entraîner des problèmes rénaux.

Le glucuronolactone peut aussi, à forte dose, être à l'origine de nombreux problèmes au niveau de l'organe rénal et de toxicité.

Au niveau neurologique : une trop forte consommation de ces boissons peut entraîner des crises d'épilepsies, des vertiges. La taurine présente dans ces boissons est à l'origine de ces troubles.

Au niveau état général : la forte teneur en sucre et en calorie peut entraîner des problèmes dentaires ainsi qu'un surpoids.

Attention :

Alcool + boisson énergisante = dangers !

Durant les soirées, ou repas festifs, l'alcool est de plus en plus mélangé aux boissons énergisantes. Il faut savoir que ces boissons là ont un impact sur le ressenti de l'alcool. En effet, on ressent moins l'effet d'ivresse, ce qui incite à continuer de boire. Le risque de coma éthylique, les actes de violences ou encore les accidents de la route sont alors les conséquences indirectes de la consommation de ces boissons.

*Le Service de Santé et de Secours Médical,
INF-ECD Lucile PAPAIX*

À SAVOIR

Le **glucuronolactone** est un sucre produit naturellement dans le foie humain dont les apports naturels sont de 1 à 2 mg/jour, il intervient au niveau cérébral de l'être humain mais aussi au niveau rénal et digestif à forte dose.

La **caféine** est un stimulant du système nerveux central et du système cardio-vasculaire, la dose de perception des effets secondaires est entre 100 et 160 mg, et la limite supérieure de consommation admise est de 200 mg/jour !

La **taurine** est un acide aminé contenu dans la bile de taureau, le corps humain en fabrique naturellement et intervient entre autre dans les fonctions cardiaques et musculaires, les doses journalières dépassent rarement 180 mg !

Ressources humaines

AVANCEMENTS DE GRADE :

Au grade de commandant :

- CNE Richard AVEROUS, chef du CIS Carmaux
- CNE David CARLIER, chef du CSP Albi
- CNE Laurent MASSOL, chef du service Formation
- CNE Jean-Marie BEAU, chef du service Préparation opérationnelle

Au grade de capitaine :

- L1C Bruno NACCI, chef du CIS Gaillac
- L1C David OLIVARES,
chef du service Logistique au groupement Sud
- L1C Guillaume SOULARD, du groupement prévention

Au grade de lieutenant :

- ADC Arnaud BOURSE, adjoint au chef du CIS Gaillac
- ADC Jean-Marc CALIMACHE, adjoint au chef du CIS Mazamet
- ADC Olivier COUQUET,
chef du service Formation au groupement Sud
- ADC Alain FOURNIER, adjoint au chef du service CTA/CODIS
- ADC Patrice SAUNAL, adjoint au chef du CIS Graulhet
- ADC Katia VIGUIER, du service Préparation opérationnelle

Au grade d'adjudant :

- SCH Wilfried BARDOU, du CIS Carmaux
- SCH David DONNEZ, du service Formation à l'état-major
- SCH Charles-Henry GUERARD, du CSP Castres
- SCH Christophe MARRE, du CIS Gaillac
- SCH Thierry CHAPERT, du CSP Castres
- SCH Christophe SICARD, du CIS Mazamet
- SCH Hervé TIXIER, chef de salle au CTA-CODIS
- SCH Thierry TUBIA, du CIS Graulhet

MOBILITÉS :

- CNE Nicolas MORLANS, chef du CSP Castres
- CNE Guy MARTIEL, chef du service Contrôle de gestion et Management Intégré
- CNE Benoît CAMP, chef du service Suivi opérationnel
- L2C Jean-Michel SATGÉ, adjoint au chef du CSP Castres
- ADC Stéphane LOURMIERES, SCH Grégory FABRE, SGT Stéphane SAUX, SGT Christophe BEZIAT au CSP Albi
- ADC Vincent FATTA, CPL Maxime BERBIGUIER au CSP Castres
- SCH Yvan CEBULA, au CIS Carmaux
- SCH Suellen LACROIX, au CIS Gaillac

Présentation du futur CIS Graulhet



Les élus des communes défendues par les sapeurs-pompiers du CIS Graulhet et la presse ont été conviés par le maire de Graulhet et le président du conseil d'administration du SDIS le mardi 03 décembre à participer à une présentation du projet de construction du nouveau centre de secours. Cette présentation, réalisée conjointement par le cabinet d'architecte et la SEM 81, a commencé par la projection des plans. L'ensemble des personnes présentes s'est ensuite rendu sur les lieux du futur centre pour procéder à une visite des locaux prochainement réhabilités et au dévoilement du panneau de chantier.

Sainte-Barbe départementale

La Sainte-Barbe départementale a revêtu pour son édition 2013 un caractère exceptionnel puisqu'elle a réinvesti le site de l'Etat-major après 3 années de délocalisation dans des centres de secours du département.

Organisée le 06 décembre 2013, la cérémonie protocolaire a débuté à 19h00 dans la cour de l'école départementale. Tout d'abord, Madame la préfète, Monsieur le président du conseil d'administration du SDIS du Tarn et le directeur du SDIS ont procédé aux remises de galons pour 1 médecin-lieutenant-colonel, 5 commandants, 2 capitaines, 10 lieutenants et 1 adjudant. S'en sont suivies les différentes remises de décorations et notamment la médaille de chevalier de l'ordre national du mérite au chef du corps départemental, le colonel C. Dulaud. A noter également la médaille de la sécurité intérieure pour l'infirmier-principal I. Armengaud-Ramière du centre de secours de Dourgne et la médaille pour acte de courage et dévouement pour le sapeur L. Dzouz, du centre de secours de Castres. Enfin, 7 sapeurs-pompiers et 2 personnels administratifs et techniques spécialisés ont reçu la médaille d'ancienneté.

Madame la préfète, entourée de M. le président du conseil général, de 2 députés, de M. Jean Roger, ancien président du SDIS et diverses autorités, a ensuite coupé le ruban tricolore symbolisant l'inauguration des nouveaux locaux de l'Etat-major du SDIS, puis dévoilé la plaque commémorative à l'intérieur du nouveau bâtiment.

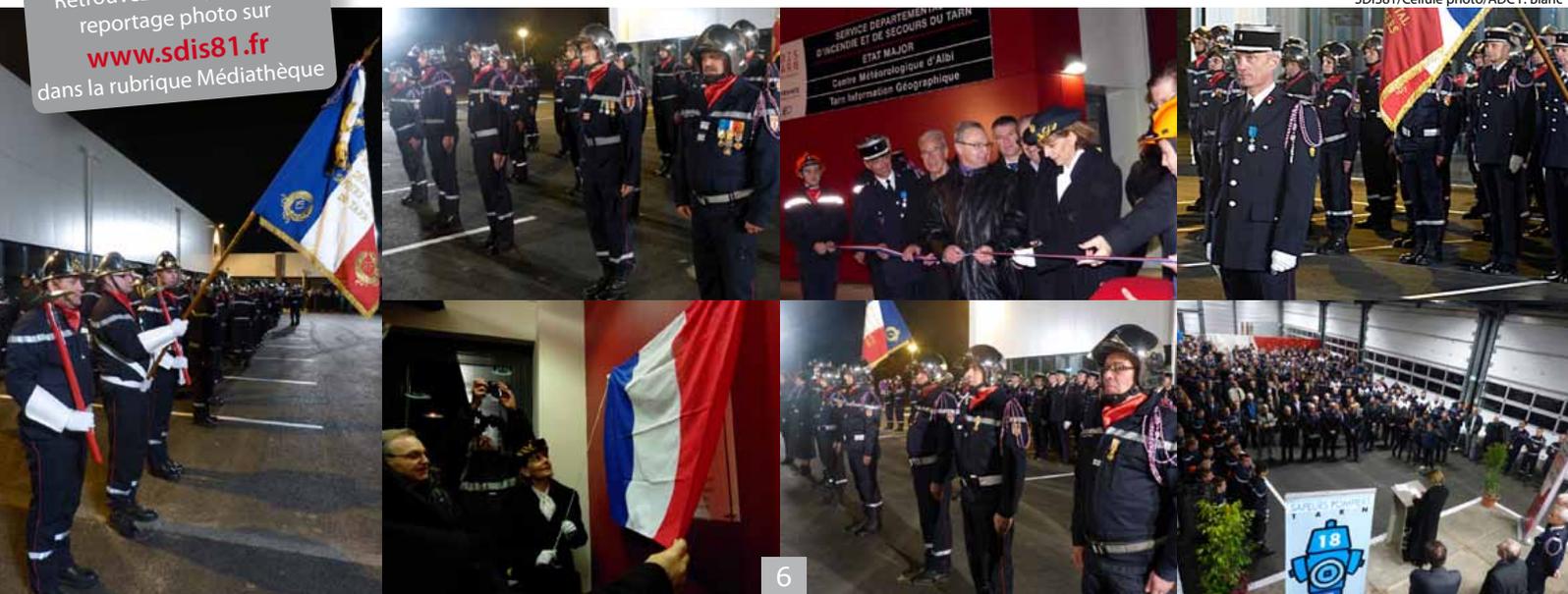
La soirée s'est terminée par les discours et le vin d'honneur dans les nouveaux locaux du service formation de l'Etat-major.

L'infirmier-principal Isabelle Armengaud-Ramière est le premier sapeur-pompier du SDIS du Tarn à recevoir la médaille de la sécurité intérieure. Cette distinction, attribuée par le Ministère de l'Intérieur, honore tous les acteurs de la sécurité civile, les policiers et les gendarmes pour leur engagement en faveur de la sécurité de nos concitoyens.

Première à recevoir cette médaille, elle fut également une des premières à contracter un engagement d'infirmier sapeur-pompier au SDIS du Tarn en 2000. Actuellement, elle est ISPV au CIS Dourgne et infirmière du groupement sud.

Une nouvelle liste de décorés est parue par arrêté ministériel le 22 janvier 2014. Le médecin-colonel Jean-Pierre Lautier, médecin-chef du département, a également reçu cette distinction.

Retrouvez l'intégralité du reportage photo sur www.sdis81.fr dans la rubrique Médiathèque



Les Sainte-Barbe de groupement

Les 3 Sainte-Barbe de groupement se sont déroulées, cette année, dans les 3 centres de secours sièges de groupement, permettant ainsi d'y associer les passations de commandement de ces centres.

Tou d'abord, le CIS Gaillac a accueilli le 10 janvier 2014, la Sainte-Barbe du groupement Ouest et la passation de commandement entre le CNE Bruno NACCI et le CDT David Carlier, muté au CSP Albi. Ensuite, le 17 janvier, c'est le CSP Castres qui a célébré la Sainte-Barbe du groupement Sud, avec cette fois-ci, la passation entre le CNE Nicolas MORLANS et le CNE Benoît CAMP, muté à l'état-major pour prendre les fonctions de chef du service Suivi opérationnel du groupement gestion des risques.

Enfin, la Sainte-Barbe du groupement Nord qui s'est déroulée le 25 janvier au sein des remises du CSP Albi, au vu des trombes d'eau qui tombaient, a permis la passation entre le CDT David Carlier et le CDT Laurent Masssol, muté adjoint au groupement Ressources humaines - Formation à l'état-major.

Groupement Ouest
10 janvier 2014



© SDIS81/Cellule photo/TCL L. Thiel



Groupement Sud
17 janvier 2014



© SDIS81/Cellule photo/ADC Ph. Juan



Groupement Nord
25 janvier 2014



© SDIS81/Cellule photo/Expert S. Subreville



Retrouvez l'intégralité des reportages photos sur www.sdis81.fr dans la rubrique Médiathèque

Pose de la première pierre du CIS Vaour



© SDIS81/Cellule photo/Expert S. Subreville

Le 07 février 2014, Mme Josiane Chevalier, préfète du Tarn, M. Michel Benoit, président du conseil d'administration du SDIS du Tarn, M. Georges Bousquet, maire et conseiller général du canton de Vaour, M. Paul Quilès, président de la communauté de communes du Cordais et du Causse et le colonel Dulaud, directeur départemental ont procédé à la pose de la première pierre du nouveau centre d'incendie et de secours, en présence d'élus locaux et des sapeurs-pompiers de Vaour.

Le futur centre de secours d'une superficie de 340m² sera fin prêt dans le courant de l'été 2014. Il sera composé de locaux opérationnels et administratifs ainsi que des remises pour les véhicules de secours. Le Capitaine Mohamed Bourahla, chef de centre de Vaour, et ses sapeurs-pompiers pourront donc bientôt profiter de ces nouveaux locaux modernes et fonctionnels.

Sport

Organisation du 1^{er} cross inter-départemental

Les départements de la Haute-Garonne, du Tarn et du Tarn-et-Garonne ont organisé le samedi 8 février 2014, le premier cross interdépartemental à Grenade (31). À l'occasion de cette rencontre sportive, les sapeurs-pompiers professionnels, volontaires et jeunes sapeurs-pompiers, dont 175 tarnais, ont pris le départ de cette course afin de représenter au mieux leur centre de secours.

Tous les participants et organisateurs sont à féliciter pour leur implication et organisation. Le prochain rendez-vous sportif du SDIS du Tarn est le parcours sportif sapeur-pompier le 12 avril 2014 à Castres.



© SDIS81/SCCT Y. CAVALLES

CDT Daniel Lourmières : conseiller volontariat départemental



Depuis la mise en place du nouvel organigramme le 1^{er} septembre 2013 en lien avec le projet d'établissement, une nouvelle fonction a vu le jour dans notre département : **conseiller volontariat départemental**, qui intègre le Groupement Pilotage et Fonctions Stratégiques (GPFS). Elle a été attribuée au commandant Daniel Lourmières, chef du CIS Rabastens. Sapeur-pompier volontaire depuis 1973, le commandant est aujourd'hui en retraite de ses fonctions d'employé communal. Père d'un enfant, lui-même sapeur-pompier professionnel au SDIS du Tarn, il exerce en qualité de chef de centre depuis 1998.

Une nouvelle expérience s'offre donc à lui. Ses missions principales sont de :

- représenter les sapeurs-pompiers volontaires dans l'encadrement supérieur du SDIS 81 ;
- apporter sa vision du volontariat au sein des projets du SDIS ;
- participer aux comités de direction, groupes de travail, réunions et diverses instances consultatives du SDIS (Commission volontariat, CCDSPV, CHSCT et CATSIS) ;
- conseiller dans le cadre de la mise en oeuvre et du suivi des systèmes d'information.

Le CDT Daniel Lourmières sera présent à l'état-major tous les jeudis après-midi, son bureau se situant au 1^{er} étage (à côté de Météo-France). Il est joignable au 06 16 47 14 89 ou à l'adresse mail : conseiller.volontariat@sdis81.fr

Anne Chaynes : assistante sociale du SDIS 81

Contact : 06 43 71 39 92 ou à l'adresse mail : anne.chaynes@sdis81.fr



Quelles sont les missions d'une assistante sociale ?

Anne Chaynes : « La profession d'assistant de service social est régie par des textes de références qui définissent le cadre de son exercice professionnel tels, entre autre, le code de la famille et de l'action sociale, le code pénal qui délimite le secret professionnel, et un code de déontologie.

Un assistant de service social intervient auprès de différents publics, enfants, adolescents, adultes, personnes âgées,... avec différentes formes d'interventions (individuelles, familiales, collectives...) avec comme fondement d'action, les besoins humains et le développement des potentiels et capacités des personnes dans des moments de la vie parfois plus difficiles, où l'on peut avoir besoin de soutien, de conseils, d'orientations... Il intervient dans différentes institutions publiques où associatives. Où qu'il soit, il obéit aux mêmes impératifs, garde les mêmes finalités et requiert les mêmes compétences en utilisant les mêmes techniques acquises. Seul, le cadre de son intervention change et est circonscrit. Ainsi, « *L'assistant de service social doit rechercher les causes qui compromettent l'équilibre physique, psychologique, économique ou moral d'une famille ou d'un groupe et mener toute action susceptible d'y remédier* ».

Quel est votre parcours professionnel ?

Anne Chaynes : « Je suis assistante sociale depuis plus de 15 ans. Certains m'ont peut-être déjà croisée au Centre hospitalier d'Albi dans l'exercice de leurs fonctions, à l'occasion des passages aux urgences. J'ai contribué à la mise en place de l'action sociale au cœur de ce service et notamment l'accueil des plus démunis.

Depuis 6 ans maintenant, je suis assistante sociale à la Protection Judiciaire de la Jeunesse, un service où les missions sont définies par un mandat judiciaire afin d'éclairer les décisions des magistrats. De fait, je rencontre non seulement des mineurs en danger mais aussi des mineurs en difficulté avec la loi. Je suis actuellement en poste à temps complet. »

Concernant votre engagement au SDIS du Tarn, comment peut-on vous contacter ?

Anne Chaynes : « Le temps dévolu à la mission d'assistante sociale au SDIS du Tarn vient s'ajouter à mon activité professionnelle. Aussi, vous pouvez me joindre par téléphone et me laisser un message à tout moment de la journée. Je m'engage à vous recontacter le plus rapidement possible. Quelle que soit votre demande, je prendrai du temps avec vous pour y réfléchir. Mon intervention et les échanges que nous aurons ne sont pas soumis à des protocoles singuliers ni autorisations hiérarchiques.

Au delà des contacts téléphoniques, les rendez-vous proposés se définiront avec vous, ils pourront avoir lieu dans un bureau à l'Etat-major, tout comme dans vos centres de secours avec des horaires à définir ensemble. »

Quelques chiffres après 1 an d'activité

24 personnes reçues sur 14 mois soit 125 heures d'activité.

Lieux de rencontre : 2 personnes dans un lieu extérieur, 5 personnes en CIS, 7 personnes à l'état-major, 2 personnes à domicile, 8 personnes par téléphone.

En moyenne, 3 heures ont été consacrées pour chaque personne rencontrée.

Campagne locale d'affichage organisée par le centre de secours de Lacaune

Après le centre de secours de Montredon-Labessonnié durant la saison estivale, c'est au tour des sapeurs-pompiers de Lacaune-les-Bains de réaliser leur propre campagne d'affichage locale. Le temps d'un après-midi, ils se sont prêtés au jeu de la pause photo ! Les affiches ont ensuite été réalisées par le service communication.



Une femme SPV nommée chef de centre

Depuis le 1^{er} janvier 2014, Marie Benne, sergent-chef au CIS Sorèze, a pris le commandement du centre de secours. La passation de commandement officielle entre elle et le lieutenant René Escudier s'est déroulée le vendredi 31 janvier, en présence de Madame la préfète.

Engagé en tant que sapeur-pompier volontaire depuis le 1^{er} février 1975 et chef de centre le 1^{er} juin 2006, le Lieutenant René Escudier a passé la main au sergent-chef Marie Benne, tout en maintenant son activité de sapeur-pompier volontaire.

Le sergent-chef Marie Benne a débuté son engagement de sapeur-pompier volontaire le 1^{er} décembre 1999 au centre de secours principal de Castres jusqu'au 31 août 2006, date à laquelle elle a rejoint le CIS Sorèze.

Agée de 32 ans, elle est mère de deux enfants et employée dans une entreprise de fabrication de matériaux en terre cuite à Castelnaudary, avec laquelle une convention de disponibilité a été signée.

Le sergent-chef Marie Benne prend donc le commandement du CIS de Sorèze, devenant ainsi la première femme tarnaise à accéder à ces fonctions.



Etat individuel des indemnités

Tous les mois, chaque sapeur-pompier volontaire recevra, de manière dématérialisée, un relevé listant les activités réalisées (interventions, gardes, astreintes, formation, ...) sur son adresse courriel personnelle, fournie au préalable. Le premier envoi sera effectué avec le versement des indemnités du mois de janvier 2014.

Une notice d'utilisation (version papier) a été envoyée à tous les sapeurs-pompiers volontaires du département, expliquant les modalités de calcul.

Pensez à informer votre chef de centre de toute modification de votre adresse postale, de votre courriel ou de vos coordonnées bancaires.

TAUX D'INDEMNITÉ

Par arrêté du 27 septembre 2013, le taux de l'indemnité horaire de base des sapeurs-pompiers volontaires a été modifié. Une première revalorisation est intervenue au 1^{er} octobre 2013, puis une deuxième au 1^{er} janvier 2014, portant ainsi le taux de base horaire pour les sapeurs à 7,60 €, pour les caporaux à 8,16 €, pour les sous-officiers à 9,21 € et pour les officiers à 11,43 €.

RÉFORME DE LA FILIÈRE SPV

Plusieurs textes relatifs aux sapeurs-pompiers volontaires sont parus au cours de l'année 2013. Ces textes instaurent un nouveau déroulement de l'engagement des SPV – en concordance avec la nouvelle filière des SPP – ainsi qu'une réforme de la formation. Concernant les grades, les nouveaux textes créent le grade de sapeur 2e classe et l'appellation de sapeur 1re classe et suppriment le grade de major. A chaque grade est associée une activité opérationnelle principale (sapeur : équipier ; caporal : chef d'équipe ; sergent : chef d'agrès d'un engin 1 équipe ; adjudant : chef d'agrès tout engin)

Service Départemental d'Incendie et de Secours de Tarn

Etat Individuel des Indemnités de Mois Année

SPV : Caporales/bénévoles du SPV

Grade : Caporal / Volontaire

CIS : 15

Qualifiés : NOM Prénom (Maj/Min)

Assurance : []

Mois	INTITULE ACTIVITE	DATE	HEP	SPV	SPV 81
Janvier 2014	SAPEUR SPV GPT	01/01	04:00	04:00	29,80
02/01/13 00:00 - 02/01/13 12:00	MALADES OU MALADES A COEUR	01/01	01:11	01:11	13,22
03/01/13 00:00 - 03/01/13 12:00	MALADES OU MALADES A COEUR	01/01	01:45	01:45	13,16
04/01/13 00:00 - 04/01/13 12:00	MALADES OU MALADES A COEUR	01/01	01:31	01:31	22,07
05/01/13 00:00 - 05/01/13 12:00	MALADES OU MALADES A COEUR	01/01	01:11	01:11	8,82
06/01/13 00:00 - 06/01/13 12:00	MALADES OU MALADES A COEUR	01/01	01:44	01:44	18,51
07/01/13 00:00 - 07/01/13 12:00	MALADES OU MALADES A COEUR	01/01	01:59	01:59	14,79
08/01/13 00:00 - 08/01/13 12:00	MALADES OU MALADES A COEUR	01/01	02:02	02:02	16,15
09/01/13 00:00 - 09/01/13 12:00	MALADES OU MALADES A COEUR	01/01	01:50	01:50	7,45
10/01/13 00:00 - 10/01/13 12:00	MALADES OU MALADES A COEUR	01/01	01:00	01:00	2,00
11/01/13 00:00 - 11/01/13 12:00	MALADES OU MALADES A COEUR	01/01	02:00	02:00	10,47
12/01/13 00:00 - 12/01/13 12:00	MALADES OU MALADES A COEUR	01/01	02:00	02:00	16,21
01/02/13 00:00 - 01/02/13 12:00	MALADES OU MALADES A COEUR	01/01	02:00	02:00	5,79
02/02/13 00:00 - 02/02/13 12:00	MALADES OU MALADES A COEUR	01/01	02:00	02:00	14,28
03/02/13 00:00 - 03/02/13 12:00	MALADES OU MALADES A COEUR	01/01	02:00	02:00	4,91
04/02/13 00:00 - 04/02/13 12:00	MALADES OU MALADES A COEUR	01/01	02:00	02:00	28,42
05/02/13 00:00 - 05/02/13 12:00	MALADES OU MALADES A COEUR	01/01	02:00	02:00	10,20
06/02/13 00:00 - 06/02/13 12:00	MALADES OU MALADES A COEUR	01/01	02:00	02:00	10,54
07/02/13 00:00 - 07/02/13 12:00	MALADES OU MALADES A COEUR	01/01	02:00	02:00	10,20